



Landes

© S. Zambon
Département des Landes

Les Espaces Tests Agricoles Landais au service de la transition alimentaire et agricole du territoire

Depuis 2019, le **Département des Landes** propose un dispositif destiné à des porteur.euse.s de projet en maraîchage bio diversifié : les Espaces Tests Agricoles Landais (ETAL40). Cet outil s'inscrit dans le **Plan alimentaire départemental territorial « Les Landes au menu ! »**, lancé en février 2020, qui apporte un appui aux territoires dans leurs actions en faveur de la transition alimentaire et agricole.

ETAL40 a vocation à soutenir l'agriculture biologique du territoire, à contribuer au développement de l'approvisionnement local et de saison, pour redéployer une agriculture de proximité et encourager l'installation de nouveaux agriculteur.rice.s sur les territoires. Complémentaire aux dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission existants, il vise à favoriser le renouvellement des générations et la transmission des fermes, sécuriser les reconversions professionnelles et à expérimenter de nouvelles formes de travail en commun notamment à travers la création de la première Cuma maraîchère landaise : la Cuma Maraîchage 40.

En pratique, 4 parcelles d'1,5 hectare chacune – incluant 600 m² de serres - sont mises gratuitement à la disposition des candidat.e.s maraîcher.ère.s par la **Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS)** et par un.e agriculteur.rice engagé.e dans la relocalisation de l'alimentation. Ainsi, des aspirant.e.s exploitant.e.s ont la possibilité de tester leur projet sur ces parcelles en conditions réelles et réversibles sur une période oscillant entre 1 et 3 ans dans un cadre limitant et échelonnant les prises de risques, notamment financières (liées à l'acquisition de matériel ou de foncier).

Les entrepreneur.euse.s à l'essai bénéficient d'un accompagnement technique personnalisé grâce aux partenaires du dispositif (Incubatest par TecGeCoop, FDCuma640, Chambre d'Agriculture, Agrobio40, ALPAD, MFR, Agricampus40, ADEAR).

Quatre porteur.euse.s de projet ont été accueillis sur les deux ETAL40. A l'automne 2024 deux couples investiront l'ETAL40 de Magescq.

En complément des circuits de commercialisation existants, les entrepreneur.euse.s à l'essai et les maraîcher.ère.s du territoire ont la possibilité de commercialiser leurs productions en faveur de la restauration collective par l'intermédiaire d'une SCIC landaise agréée Entreprise Adaptée (55% de travailleurs en situation de handicap) qui anime une légumerie solidaire initiée par le Département et la Communauté de Communes MACS.